

Pour visualiser ce message en ligne, suivez ce lien.



# Covid-19 - AGIPI vous informe

Newsletter spéciale Covid-19 n°16

AGIPI s'est mobilisée pour vous informer durant la crise sanitaire Covid-19 sur les sujets qui vous intéressent en vous adressant une newsletter hebdomadaire : mesures spécifiques prises par AGIPI, points de vue d'experts, relais des informations du gouvernement... Vous pouvez retrouver toutes ces publications sur [agipi.com/coronavirus](https://agipi.com/coronavirus).

La prochaine newsletter sera consacrée à l'Assemblée générale. A partir du mois de juillet, nous reprendrons le rythme habituel.

Bonne lecture.



## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES AGIPI ET AGIPI RETRAITE

Plus de 31 000 adhérents ont pris part au vote pour les assemblées générales AGIPI et AGIPI Retraite.

Et vous ? Vous avez jusqu'au 29 juin soir pour vous prononcer.

Comment faire ? C'est très simple, munissez-vous de votre convocation (reçue par mail ou par courrier) et suivez le guide !

[JE VOTE !](#)



## COVID-19 : LA SITUATION DANS LE MONDE ET LES NOUVEAUX FOYERS INFECTIEUX

Avec plus de 460 000 morts dans 188 pays en un peu plus de 6 mois, le Coronavirus continue sa progression. De nouveaux foyers infectieux voient le jour tandis que certaines régions semblent épargnées. Qu'en est-il de l'Europe ? Sommes-nous tirés d'affaire ?

Retrouvez l'article d'Alain de Chalvron, grand reporter, livrant son analyse de la situation de l'épidémie dans le monde ainsi qu'un point sur la connaissance du virus.

[LIRE L'ARTICLE EXCLUSIF DU GRAND REPORTER ALAIN DE CHALVRON](#)



## FONDS AGIPI SOLIDARITÉ COVID-19

AGIPI a créé le 24 mars 2020, le Fonds de Solidarité COVID-19 pour venir en aide à ses adhérents en situation de détresse personnelle : plus 43 000 ont pu en bénéficier.

Retour sur les différentes aides qu'AGIPI a mises en place pour accompagner les adhérents durant cette crise sanitaire.

[DÉCOUVRIR LES ACTIONS AGIPI DURANT LA CRISE SANITAIRE COVID-19](#)

## LE POINT SUR LE REPORT DES PROCHAINES ÉCHÉANCES FISCALES DES ENTREPRISES



Depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, plusieurs échéances fiscales ont fait l'objet de mesures de report au profit des entreprises. À ce titre, l'administration fiscale vient de publier un tableau récapitulatif des nouvelles dates limites de déclaration ou de paiement que les entreprises doivent respecter.

[DÉCOUVRIR LE TABLEAU RÉCAPITULATIF](#)



#### **UNE AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES FRAGILISÉES PAR LA CRISE DU COVID-19**

Les petites et moyennes entreprises (PME) qui se retrouvent « fragilisées » en raison de la crise sanitaire du Covid-19 et qui n'ont pas trouvé de solutions de financement auprès de leur banque ou d'un financeur privé, vont pouvoir bénéficier d'un dispositif de soutien de leur trésorerie de la part de l'État.

[TOUT SAVOIR SUR CETTE AIDE GOUVERNEMENTALE](#)

#### **AGIPI**

**Association d'assurés pour la retraite, l'épargne, la prévoyance et la santé**

Siège social : 12 avenue Pierre Mendès France - CS10144 - 67312 Schiltigheim Cedex

Bureau parisien : 52, rue de la Victoire - 75009 Paris

[www.agipi.com](http://www.agipi.com)



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, veuillez accéder à la page : [Désinscription](#).